

AUXILIAIRE DE VIE SOCIALE (H/F)

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile Entraide Familiale a vocation à répondre aux difficultés quotidiennes liées au maintien à domicile !

Vous avez pour vocation d'aider les personnes en difficultés ?

Vous souhaitez intégrer une équipe dynamique possédant des valeurs humaines ?

Venez nous rejoindre pour qu'ensemble nous accompagnons nos aînés, les familles en difficultés ainsi que les personnes en situation de handicap.

Nos usagers ont besoin de vous pour être soutenus dans l'accomplissement des gestes essentiels de la vie quotidienne.

Les missions de l'auxiliaire de vie sociale

Il/Elle effectue un accompagnement social et un soutien auprès des publics fragiles, dans leur vie quotidienne. Il/Elle aide à faire (stimule, accompagne, soulage, apprend à faire) et/ou fait à la place d'une personne qui est dans l'incapacité de faire seule les actes ordinaires et les actes essentiels de la vie quotidienne.

Les principales activités de l'auxiliaire de vie sociale

- ▶ L'accompagnement et l'aide aux personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne (aide à la mobilité, aide à la toilette, aide à l'alimentation).
- ▶ L'accompagnement et l'aide aux personnes dans les activités ordinaires de la vie quotidienne (aide à la réalisation des courses, aide aux repas, travaux ménagers courants).
- ▶ L'accompagnement et l'aide aux personnes dans les activités de la vie sociale et relationnelle (stimule les relations sociales, accompagne dans les activités de loisirs).

Les conditions d'accès

Diplôme exigé : DEAVS / Mention complémentaire : « aide à domicile » / DEAS / Etudiants infirmiers titulaires d'une équivalence DEAS

- ▶ Qualités relationnelles et capacité d'écoute,
- ▶ Capacité d'organisation et d'autonomie,
- ▶ Discrétion.

Informations contractuelles

- Contrat** : CDI CDD puis CDI Date de début : dès que possible
- Rémunération horaire** : Selon convention collective Branche de l'Aide à Domicile, reprise ancienneté et expérience
Durée du travail : 30h/semaine
- Secteur d'intervention** : La CDA de La Rochelle
Indemnités kilométriques conventionnelles : 0,45€/km / Temps de déplacement rémunéré / Indemnités accompagnement des personnes : 0,50 €/km
PERMIS + VEHICULE EXIGE
- Organisation du travail** : Planning mensuel / 2 jours de repos hebdomadaire + une demi-journée d'indisponibilité / Travail du week-end et jours fériés : roulement 1 sur 3 / Téléphone professionnel / Formations / Mutuelle (Comité d'Entreprise CSE)

Déposer une candidature à l'attention de Madame Hélène FAUCHER

Par courrier : 5 Rue du Bois d'Huré, 17140 LAGORD // Par mail : hfaucher@udaf17.fr